



TK Handbike  
CT Handbike  
CT Handbike  
TC Handcycle

Schaffhouse, février 2007

## Critères de sélection CM 07 à Bordeaux (F):

Sur la base des critères suivants, la CT Handbike et le SSFR proposeront les athlètes pour sélection au Swiss Paralympic Committee, qui prendra la décision de sélection définitive.

### Courses sur route et contre la montre (cas normal)

- La condition fondamentale pour une sélection est qu'il y ait au moins cinq participant(e)s annoncé(e)s pour la manifestation qui prennent le départ dans la division concernée.
- Les trois meilleurs résultats des six premières courses EHC (jusqu'à Louny inclus et y compris le CM EHC à Parabiago) servent de base à la proposition de sélection.
- Au moins un contre-la-montre.

Division:	Valeur A (max. 105% du temps réalisé par le vainqueur)	Valeur B (max. 110% du temps réalisé par le vainqueur)
A	Place 1 – 3	Dans toutes les divisions: décision CT/SSFR au vu du potentiel et du développement des performances en perspectives de Pékin 2008 (expérience de la compétition dans le cadre de manifestations internationales)
B	Place 1 – 8	
C	Place 1 – 10 (temps C1 + C2)	
FB	1 <sup>e</sup> place	
FC	Place 1 – 3	

### Qualification pour le contre-la-montre uniquement

**(exception: une nomination pour uniquement les courses sur route est exclue)**

Le type de qualification doit être communiqué au chef CT d'ici à la première course EHC.

- La condition fondamentale pour une sélection est qu'il y ait au moins cinq participant(e)s annoncé(e)s pour la manifestation qui prennent le départ dans la division concernée.
- Deux contre-la-montre (Parabiago et Louny) ou un contre-la-montre individuel et une course sur route servent de base à la proposition de sélection. Dans le second cas, il FAUT que la course sur route soit annoncée avant la première épreuve EHC et le franchissement de la ligne d'arrivée DOIT se faire dans le groupe de tête (retard de moins de 3 secondes sur le chrono du vainqueur).

Division:	Valeur A (max. 105% du temps réalisé par le vainqueur)	Valeur B (max. 110% du temps réalisé par le vainqueur)
A	Place 1 – 3	Dans toutes les divisions: décision CT/SSFR au vu du potentiel et du développement des performances en perspectives de Pékin 2008 (expérience de la compétition dans le cadre de manifestations internationales)
B	Place 1 – 5	
C	Place 1 – 6 (temps C1 + C2)	
FB	1 <sup>e</sup> place	
FC	Place 1 – 2	



Si le nombre d'athlètes à avoir réalisé la valeur A est supérieur au nombre de places à disposition, la réglementation suivante s'applique alors:

- Nombre de meilleurs résultats
- La/les meilleure(s) rencontre(s) directe(s)
- La plus petite différence de temps cumulée par rapport aux chronos du vainqueur (C est comme toujours évalué ensemble)
- Décision CT/SSFR sur la base suivante:
  - a. représentation, si possible, de toutes les catégories
  - b. évaluation subjective par SSFR/CT du potentiel de médaille au CM 07

Bert Marti

TK Chef Handbike

